

Communiqué de presse

2, rue du 24-Septembre
2800 Delémont
Téléphone 032 420 50 50
Télécopie 032 420 50 51
secr.rpj@jura.ch

Postgasse 68
3000 Berne 8
Téléphone 031 633 75 91
Télécopie 031 633 75 97
info.ai@sta.be.ch

Commission culturelle interjurassienne : accord signé

Delémont/Berne, le 8 décembre 2005/RPJU/Oid - **Le Gouvernement de la République et Canton du Jura et le Conseil-exécutif du canton de Berne ont signé hier un Accord instituant la Commission culturelle interjurassienne. Cette dernière remplace la réunion des deux commissions des affaires culturelles bernoise francophone et jurassienne, qui siègent en commun depuis plus d'un an. Le Jura supprime dès lors sa Commission des affaires culturelles à la fin de l'année.**

Réunies pour la première fois le 12 juin 2004 à Bellelay en présence de M^{me} Elisabeth Baume-Schneider, ministre jurassienne de l'éducation, et du conseiller d'Etat bernois Mario Annoni, directeur de l'instruction publique, la Commission des affaires culturelles de la République et Canton du Jura et la Commission francophone chargée des affaires culturelles générales du canton de Berne avaient pour mission de constituer une commission commune s'occupant des affaires culturelles sur le plan interjurassien.

La nouvelle Commission culturelle interjurassienne (CCIJ) disposera d'environ 25'000 francs annuels de la part de chaque canton pour encourager la création culturelle par des mandats, prix, concours ou commandes, mais elle sera surtout chargée de développer des objectifs et des instruments de politique culturelle communs, comme par exemple la constitution de commissions de littérature, des beaux-arts, des arts de la scène, etc, ainsi que de poursuivre le développement de la politique culturelle interjurassienne, notamment la mise en place d'un office interjurassien de la culture. Les membres de cette commission sont désignés par les gouvernements. Ils sont au nombre de 8, siégeront tour à tour dans les deux cantons, et leur président sera celui de la délégation qui accueille.

Le Conseil-exécutif du canton de Berne a nommé Mme Anne Girod-Marchand, M. Pierre-Edouard Hefti, M. Jacques Hirt et M. Claude Merazzi, président. Le Gouvernement jurassien avait nommé sa délégation le 7 décembre 2004 jusqu'à la fin de la législature. Ce sont Mmes Marie-Jeanne Liengme et Odile Montavon, MM. Joël Vallat et Jean-Marie Moeckli, président.

Note aux rédactions

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

- Anne-Catherine Sutermeister, Office de la culture, Berne, tél. 031 311 85 90, anne-catherine.sutermeister@erz.be.ch
- Jean Marc Voisard, Office de la culture, Porrentruy, tél. 032 420 84 21, jeanmarc.voisard@jura.ch